



Agrément P901112 - 35^{ème} année

N° 137

Lasne nature

Printemps 2024



Visite de la réserve naturelle domaniale
de Genappe le 14 avril 2024 - voir page 7





Président : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Trésorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhous et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN :
02 633 28 78 ou
milhous@lasne-nature.be

Mobilité : Denise MORISSENS :
02 354 97 82 ou
mobilité@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWael :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Siège social :
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

Compte en banque unique pour
les cotisations, notre boutique et la
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

- 3 Sobriété et engagement
- 4 Etonnante pollution plastique ...
- 6 Le raton laveur, une jolie frimousse qui donne la frousse
- 7 Au fil de nos promenades
- 7 Visite guidée de la Réserve naturelle domaniale de Genappe
- 8 Climat : pouvons-nous être réellement des acteurs du changement, individuellement, ici, à Lasne... ?
- 10 Les chemins et sentiers de Lasne
- 11 Y a-t-il encore des moineaux à Lasne ?
- 11 Une heure pour la Terre
- 12 Plan Wallonie piétonne 2030
- 13 Petite Chouette
- 14 La boutique de Lasne Nature
- 15 Agenda
- 16 La nature de mars à mai



Editorial

Sobriété et engagement

Dans son remarquable ouvrage « *La guérison du monde* »¹, Frédéric Lenoir s'interroge sur la capacité des êtres humains à redresser la situation catastrophique vers laquelle se dirige notre civilisation : changement climatique, perte irréversible de biodiversité, pollution des océans, destruction des écosystèmes, inégalités croissantes entre les populations des différentes régions de la terre. En quelques siècles, l'humanité a accompli d'énormes mutations pour en arriver à cette situation. Urbanisation, révolutions technologiques, vitesse de l'information, hyperconsommation et coupure de l'homme avec la nature sont les caractéristiques du monde d'aujourd'hui.

Mais le message de cet auteur se révèle finalement positif !
Et c'est celui que Lasne Nature voudrait contribuer à diffuser...
C'est au niveau de l'être humain que devrait commencer le changement.

Le concept mis en lumière par Pierre Rhabi, la « *sobriété heureuse* »², est celui qui doit permettre de prendre du recul par rapport à la société de consommation. L'argent et les objets sont convoités pour accéder à une certaine forme de statut social. L'idéologie consumériste véhiculée par le matraquage publicitaire envahit les cerveaux et fait croire que le bonheur, c'est de posséder des biens matériels. Mais on peut vivre sobriement et être heureux !

Un autre concept qui peut aider les humains à se libérer de l'angoisse générée par l'évolution du monde est « *l'engagement* ». Même si on a l'impression de n'être qu'un spectateur impuissant et de ne rien pouvoir faire à titre individuel, il est toujours possible de se mobiliser pour changer le cours négatif des choses. Nombreuses sont les associations qui agissent positivement sur le terrain : actions humanitaires, préservation de la nature, commerce équitable... et les rejoindre ou les soutenir permet de devenir un acteur du changement.

Chaque initiative individuelle ou locale peut participer à cette « *guérison du monde* » et c'est ce que nous essayons de réaliser chez Lasne Nature.

DM

¹ Frédéric Lenoir « *La guérison du monde* » Fayard 2012

² Pierre Rhabi « *Vers la sobriété heureuse* » Acte Sud 2013

Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne Nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles.



Etonnante pollution plastique ...

Il est difficile d'imaginer que cet inoffensif morceau d'emballage que nous tenons en main après avoir déballé nos courses, participe à une catastrophe écologique de grande ampleur ! Le plastique est partout, on le retrouve dans les nappes phréatiques, les rivières, les océans, sur les plages...Chaque année, environ 450.000 millions de tonnes de plastique sont produites, environ 2/3 de cette quantité sont directement jetés après 1 seule utilisation ! La production de plastique a été multipliée par 20 depuis les années 60 et si rien n'est fait, elle devrait tripler d'ici 2060.

Différents usages

On utilise le plastique un peu partout : emballages, ustensiles de cuisine, récipients divers, jouets, tableaux de bord, matériel électrique et électronique, déco, meubles, etc...

Ce matériau léger est fréquemment utilisé pour un usage unique, jeté aussitôt qu'employé, il constitue dès lors une importante source de pollution. Un million de bouteilles plastiques sont vendues chaque minute dans le monde ! Par exemple, lors d'événements sportifs et culturels, des centaines de ces bouteilles sont abandonnées sur les lieux...On estime que les 2/3 des plastiques produits correspondent à des objets de courte durée de vie. « Une seconde c'est le temps nécessaire à la fabrication d'un sac en plastique, 20 minutes c'est le temps moyen de son utilisation avant d'être jeté, 1000 ans c'est le temps qu'il mettra pour se décomposer s'il est jeté dans la nature ! »

Seuls nous, les humains, fabriquons des déchets que la nature ne peut pas digérer.

Ce sont les mots de l'océanographe Charles Moore, qui a découvert le Great Pacific Garbage Patch en 1997. ¹

Et après usage ?

Au mieux, le plastique est trié, séparé des autres déchets et il aboutira au recyclage. Mais on en collecte trop peu : seulement 30 % sont récupérés pour être recyclés. Le résultat est meilleur pour les emballages ménagers (bouteilles, ravers...) pour lesquels on atteint un taux de 42 % en Europe. Lorsqu'il est mélangé aux autres déchets ménagers, il est envoyé à l'incinération ou à la décharge.

Malheureusement, une grande partie est aussi abandonnée dans la nature, sur les plages ou encore dans les zones rurales et les forêts, il finira dans l'océan, dans les cours d'eau, dans les nappes phréatiques...et dans l'organisme des animaux marins et des êtres humains !

Les limites du recyclage

Il existe de très nombreuses sortes de plastique, ce qui rend le recyclage extrêmement difficile et souvent peu efficace. Tous les déchets plastiques ne possèdent pas les mêmes composantes². Certains plastiques ne sont pas recyclables, pour d'autres le recyclage coûte même plus cher que la production ! Enfin, la possibilité d'utilisation des produits recyclés reste assez limitée. Le recyclage n'est donc pas la solution miracle et ne peut concerner qu'un faible pourcentage des objets en plastique qui ont été produits. ³

Pourquoi s'inquiéter ?

« La commodité du plastique nous a rendus aveugles à son impact sur la planète ! ». ⁴ Il constitue une menace pour la faune et un danger pour la santé humaine. Il accélère la

crise climatique étant donné que sa production exige beaucoup de pétrole (6 % du pétrole utilisé dans le monde). Pour Greenpeace, éliminer le plastique serait la meilleure solution pour lutter contre la pollution des océans. En effet, le plastique est un ennemi de la vie marine : décomposé en micro plastiques, il devient une menace pour la faune des mers. Ces micro-éléments sont avalés par les petits poissons, le plancton, les huîtres... les toxines qu'ils contiennent remontent la chaîne alimentaire et sont ingérés par les grands animaux marins et finalement par les humains.⁵ Chaque année, 8 millions de tonnes de déchets plastiques finissent dans l'océan. Cette invasion menace la faune marine et se retrouve jusque dans notre assiette. Bien que les études aient démontré l'omniprésence des déchets plastiques dans les organismes humains, aucun consensus n'est encore dégagé concernant leurs potentiels effets toxicologiques et physiologiques.. Mais une grande prudence s'impose !

Traité International contre la pollution plastique.

Il s'agit d'un traité en négociation depuis 2022 entre les pays membres de l'ONU. Réunis pour la dernière fois à Nairobi en novembre 2023, ils ont pour objectif d'aboutir à un accord contraignant avant fin 2024. Le but est d'instaurer un plafond de production des matières plastiques. Mais pour y parvenir, il faudra notamment trouver des alternatives,



contrôler la production et la fin de vie des matières jetables. L'accord devra porter sur l'ensemble du cycle de vie des plastiques depuis la conception jusqu'à l'élimination. L'une des solutions consiste notamment à s'orienter vers des produits à base de bois ou de plantes. D'autres options visent à éliminer certaines matières contenues dans les plastiques et considérées comme dangereuses et toxiques.

D'une économie du « jetable » vers une économie circulaire.

Il n'y a pas de solution miracle à la crise du plastique. La réduction, la réutilisation, le recyclage et le compostage sont les différentes possibilités à mettre en place. Au niveau des particuliers, des alternatives se présentent : certains magasins se spécialisent dans la vente en vrac qui permet d'éviter l'emballage à usage unique. En 2021, les Etats membres de l'Union européenne ont décidé d'interdire une série de petits produits jetables (couverts, pailles, ballons, sacs plastiques) fréquemment retrouvés sur les plages et dans les océans. ⁶ Mais ces efforts ne seront pas suffisants. Sans un accord juridiquement contraignant accepté par tous les Etats et portant sur l'ensemble du cycle de vie du plastique (conception, production, élimination), la pollution plastique restera une menace pour la biodiversité et la santé humaine. Reste à espérer que les bonnes décisions seront prises lors des prochaines réunions qui sont prévues en 2024 au Kenya, au Canada et en Corée du Sud.

Denise Morissens

¹ « Zone de déchets flottants dans le Pacifique Nord » .www.nationalgeographic.org

² www.planete-durable.com/

³ www.ecoconso.be/fr

⁴ www.Nationalgeographic.fr

⁵ www.greenpeace.fr

⁶ www.consoglobe.com





Le raton laveur, une jolie frimousse qui donne la frousse...

Une espèce exotique

Même s'ils portent tous les deux un masque facial, le blaireau est une espèce présente dans nos régions depuis une centaine de milliers d'années, tandis que le raton laveur, qui est originaire d'Amérique du Nord (d'où il a essaimé jusqu'en Amérique Centrale), n'a été introduit en Europe qu'au siècle dernier, notamment pour sa fourrure.

En Belgique, ce petit mammifère connaît un développement inquiétant depuis les années 2010, notamment dans le de la Wallonie, où le Département de la Nature et des Forêts estime sa population à 60 à 70.000 individus.

Une menace pour la biodiversité

Omnivore opportuniste, « il mange des végétaux, des céréales, de petits invertébrés, mais potentiellement aussi d'autres animaux » explique Etienne Branquart, membre de la cellule du SPW spécialisée dans les espèces invasives, « des mammifères, des grenouilles, des oiseaux ». ¹

A tel point qu'il menace la survie d'espèces indigènes, nécessaires au maintien de l'écosystème wallon.

Un nuisible invasif

Comme il nage aussi bien qu'il grimpe aux arbres, on le trouve normalement dans des habitats boisés, à proximité de points



d'eau. Il s'abrite d'ailleurs dans les creux des troncs d'arbres et diverses cavités, d'où il ne sort que la nuit, et où il hiberne.

En Wallonie, il est principalement présent dans le massif ardennais et en Gaume, « mais il s'habitue de plus en plus à l'homme » ² et s'approche des campagnes et des zones périurbaines.

Il ravage les nids et les poulaillers et adore le compost et toute nourriture animale. « Il faut donc rentrer la gamelle des animaux domestiques pour la nuit, sécuriser les chatières » ³ et les poubelles. Il peut s'abriter dans un tas de bois de chauffage et mettre bas partout où il peut entrer (une cave, une grange, un garage...).

Séduits par son pelage touffu, sa queue rayée, son museau orné d'un masque noir et sa truffe luisante, certains se sont mis en tête de l'appivoiser, en commençant par le nourrir, voire de l'adopter comme animal de compagnie, ce qui est interdit.

Et comme en-dehors de l'homme, il n'a pas vraiment de prédateur - en Belgique en tout cas - il s'est répandu très rapidement.

Une menace pour la santé publique

L'animal est enfin un vecteur de maladies plus ou moins graves comme la gale, la leptospirose ou la rage, voire mortelles, comme le « *baylisascaris procyonis* », un petit ver intestinal qui se transmet par ses déjections et peut être responsable d'encéphalites.

Il peut en outre se montrer agressif en montrant les dents, voire en mordant.

La ministre régionale de l'Environnement, Céline Tellier, a demandé la réalisation d'un plan de lutte détaillé, a indiqué son cabinet à Belga le 6 juillet 2023. » ⁴

« Des scénarios de régulation plus ou moins musclés seront proposés dans les mois qui viennent », précise Etienne Branquart. « Si l'on veut avoir un impact important, il faut agir sur

une grande zone et prélever beaucoup d'animaux, conclut-il. »

Le raton laveur est donc loin d'être une espèce protégée...

Pascale Metens

¹ le vif.be Environnement « Il y a lieu de réguler la population de ratons laveurs », 06-07-2023, 17:52

² rtbf.be « Alerte aux ratons laveurs ! », 15-06-2023, 11:37, par François Braibant

³ l'avenir.net « Un plan de lutte demandé pour lutter contre les ratons laveurs en Wallonie », 06-07-2023, 21:01i

⁴ Le soir.be « Les espèces invasives, une menace croissante pour l'homme et pour la nature », 04-09-2023, 14:22, par Michel De Muelenaere, Chef adjoint du pôle Planète

VISITE GUIDÉE de la Réserve naturelle domaniale des anciens bassins de décantation de la sucrerie de Genappe

14 avril à 10h ou à 14 h

Les places seront attribuées dans l'ordre de réservation car il n'y a que 15 places disponibles pour chaque visite.



Lors de cette visite au sein de la réserve, vous serez initiés à l'observation et à l'écoute des différentes espèces d'oiseaux mais votre attention sera également attirée sur d'autres aspects de la biodiversité du site. Les guides vous feront découvrir une partie de la Balade du Tadorne (4,5km).

Consignes : N'oubliez pas vos jumelles, portez si possible des vêtements sombres, de bonnes chaussures, voire des bottes si le temps est humide. Le site n'est pas accessible aux poussettes et nos amis les chiens ne sont pas admis. RESERVATION OBLIGATOIRE pour les visites auprès de Joelle Delattre : joelle.delattre@live.be



Au fil de nos promenades

Les promenades-découvertes trimestrielles organisées et accompagnées par nos trois guides nature donnent souvent lieu à des échanges riches et instructifs.

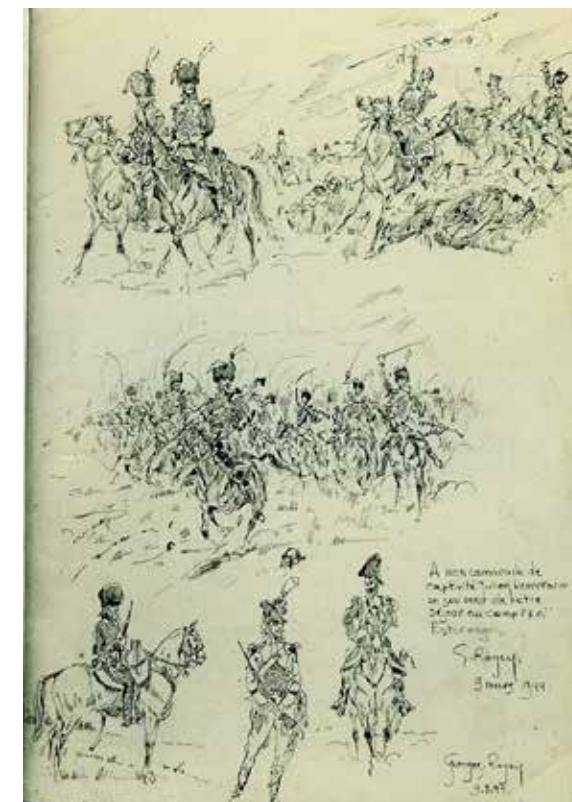


Nous avons ainsi pu observer, en novembre dernier, deux champignons cousins, le coprin chevelu et le coprin noir d'encre, dont le chapeau noircit par déliquescence, se transformant ainsi en un liquide semblable à de l'encre de Chine.

Un participant passionné d'histoire, Jean-Philippe Tondeur, nous a appris que cette 'encre' était utilisée par des prisonniers, notamment dans les camps de concentration allemands, pour dessiner ou écrire. Il a par la suite partagé avec nous ce dessin réalisé par Georges Royen sur du papier hygiénique au camp de concentration d'Esterwegen, trois mois avant son décès à l'âge de 24 ans, à la prison de Lingen le 8 juin 1944.

Pascale Metens

Extrait du livre « Le Groupement Grenadiers de la Résistance » Editions de la Belle Alliance (www.belle-alliance.be)





Climat : pouvons-nous être réellement des acteurs du changement, individuellement, ici, à Lasne... ?



J'ai participé à une « fresque du climat » : un atelier qui propose, en groupe, un échange constructif pour comprendre les sources des dérèglements climatiques, les impacts directs et indirects, les interactions entre tous les éléments. Moi qui me croyais « respectueuse de l'environnement », qui suis « sensible » à ces enjeux environnementaux depuis plus de 30 ans, eh bien, je dois revoir ma copie.... Repenser et rediriger mes actions vers ce qui a le plus d'impact.

On se sent parfois impuissant face à toutes les infos qui nous bombardent de tous côtés et en même temps, toutes les cartes sont dans nos mains. Décryptons le sujet, en tout cas sur 2 aspects de notre quotidien :

Alimentation et transport, secteurs très largement producteurs de CO₂/empreinte carbone/pollution. Choisissez le terme qui vous parle le plus. Ces domaines font partie de notre quotidien, et pas qu'un peu. Il y a donc matière à agir individuellement, des améliorations à trouver. Il n'existe pas de petits changements, seulement de bonnes habitudes à re-trouver.

Alimentation : remontons la chaîne depuis notre assiette : un goût amer pour les forêts

D'après une étude de Nature Food parue en 2021, citée par le site Futura Sciences, la production de nourriture humaine génère 37% des émissions globales de gaz à effet de serre. À titre de comparaison, le transport n'émet « que » 28% de ces émissions.

Les forêts sont le poumon de notre planète car elles forment une zone d'importance critique pour la biodiversité et le stockage du carbone. Il y a encore un siècle, elles représentaient 50 % de la surface du globe terrestre et ne représentent aujourd'hui plus que 30 %. La faute à qui ? toi, moi, nous, vous... pourquoi ? Entre autres parce que nous aimons trop la viande...le bœuf, gros producteur de méthane, nous avons évolué vers des repas trop

riches, des aliments transformés, qui poussent à défricher plus de terres pour augmenter les surfaces de culture et d'élevage. A elle seule, la production agricole est responsable de 70 à 80% de la déforestation dans le monde. L'agriculture nécessite aussi beaucoup d'eau.

Le sujet me semble suffisamment impactant (pour l'environnement comme pour la santé d'ailleurs, mais ce serait trop long de traiter ces 2 aspects ici) pour réfléchir à ce qu'il faut changer dans nos habitudes alimentaires, donc nos modes de consommation.

La plupart des produits animaux, et surtout la viande de bœuf, sont les aliments les plus néfastes pour le climat.

Il nous faudrait donc manger moins de viande de bœuf et de porc, ça me semble clair ; ensuite choisir des produits de saison plus qualitatifs, si possible locaux. Nous devons devenir des consommateurs éclairés, qui mangent de tout, en quantité raisonnée et en privilégiant la qualité pour conserver le plaisir de bons repas. Chez nous, c'est important que les repas soient savoureux.

Je n'aime pas les étiquettes, mais le WWF parle de régime flexitarien, OK, va pour l'adjectif, mais je sais que je n'ai pas intérêt à sortir ce concept à la maison, au risque de soulever méfiance et rejet avant de goûter quoi que ce soit ; et donc de rater l'objectif de base.

Dans l'assiette, cela signifie :
- Moins de viande (3 jours sans viande par semaine);
- Moins de poisson (2 repas max par semaine) ;
- Plus de légumes cultivés proches de chez nous et de saison : pas mal d'initiatives existent sur Lasne¹
- Plus de légumineuses et de céréales (chaque fois que je supprime les produits dérivés des animaux : viande, poisson, lait, œufs) ;
- Moins de produits transformés et farines raffinées (diminuer de moitié) : on cuisine soi-même pour être sûrs de ce que l'on met dans ses plats ;

Il faut vraiment que j'intègre ces principes, ... Par quoi suis-je capable de commencer ? et si je veux tenir dans le temps.... Il faut que ce soit BON. Le premier défi pour ma tablée familiale consiste donc à trouver de **bonnes recettes**, des plats savoureux qui tiennent compte de ces consignes. Ensuite les courses et la cuisine suivront tout simplement. Si vous avez de bonnes idées, des recettes sympas Partageons-les !

Transport : action conjointe indispensable entre individus et pouvoirs publics

Les transports représentent un poids considérable dans notre empreinte écologique : **les transports individuels sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES)** du secteur des transports. Il est urgent de réduire l'impact de nos déplacements sur le climat sans attendre de nouvelles technologies pour agir !

Cessons de brandir ces excuses pour ne pas agir. Le premier pas consiste évidemment à savoir se passer de la voiture. Ça c'est un sujet qui concerne les lasnois. Il est vrai que nos jolies collines n'encouragent pas trop à pédaler plutôt que de monter dans nos carrosses modernes, mais tout de même : ne pouvons-nous pas faire certains efforts pour adopter une **Conduite Responsable** ? Kesako ?

1. Une « petite course, un oubli en cuisine » ? Hop en voiture ? NON, essayons d'**optimiser les trajets** (faire une liste des courses pour ne rien oublier...), combiner une descente au village à pied, exercice physique et aération de nos neurones, rencontres avec les voisins... sympa non ?
2. **Adopter une conduite « économique »** permet d'économiser jusqu'à 30% de carburant par rapport à une conduite « sportive » : éviter les coups de frein et les accélérations successives. Conduite tranquille, moins de stress et plus d'attention aux autres usagers ! Que du bien-être finalement.
3. **Éviter la surconsommation de carburant** : ne pas ouvrir les fenêtres trop souvent sous peine d'augmenter la prise au vent du véhicule et donc sa consommation. Par ailleurs, il est plus économique de couper le moteur au-delà de 30 secondes d'arrêt. Le saviez-vous ? Je pensais le contraire en fait.
4. **Gonfler ses pneumatiques à la bonne pression** : un pneu sous-gonflé augmente considérablement la consommation d'un véhicule. Le portefeuille et surtout la planète nous remercieront.

Individuellement, chacun devrait aussi **repenser ses habitudes d'achat de véhicule privé** :
- ne peut-on pas utiliser plus longtemps son véhicule s'il est en bon état et bien entretenu ? d'autant plus que les temps d'attente pour les nouveaux véhicules sont devenus dissuasifs.
- a-t-on vraiment besoin de véhicules aussi grands ? même s'ils sont moins gourmands, moins polluants qu'avant, même s'ils sont déductibles fiscalement, n'est-il pas raisonnable de repenser nos besoins et moyens de déplacements ?

Là, me direz-vous, il faut des **actions collégiales avec les décideurs des transports publics....** Entièrement d'accord : je (re)lance ici un appel à nos élus communaux (c'est le moment je crois) les pouvoirs publics doivent impérativement **favoriser/intensifier des moyens de transport alternatifs** à la voiture. Concrètement, ici à Lasne, vu les horaires et la non-fréquence de bus TEC : ceux-ci ne rentrent même pas dans les réflexions de déplacement d'un point à l'autre pour tous les étudiants et travailleurs de la région. Il devrait y avoir des bus toutes les 20 minutes entre 6h30 et 8h30 et idem entre 16h30 et 18h30 : cercle vicieux car sans usagers, ces bus sont encore moins rentables et incitent ces sociétés à réduire au minimum les bus en circulation....

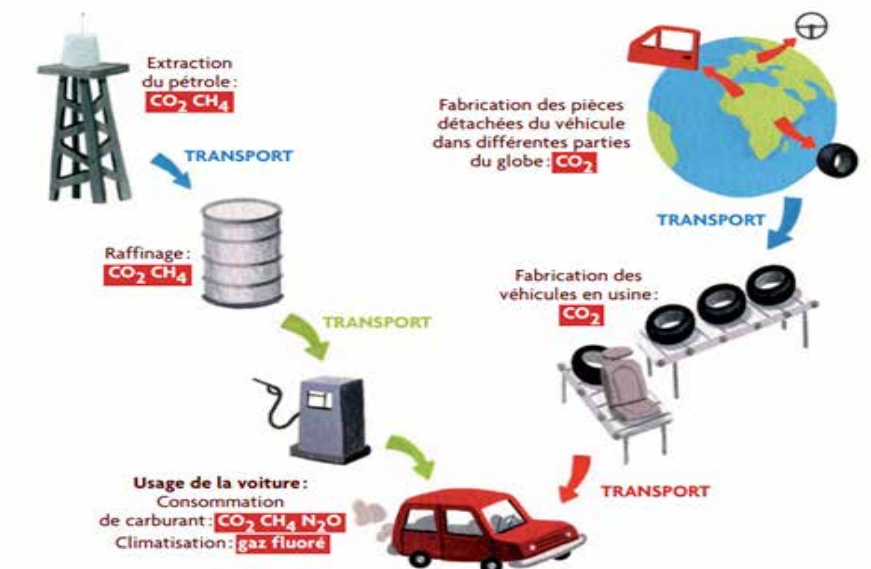
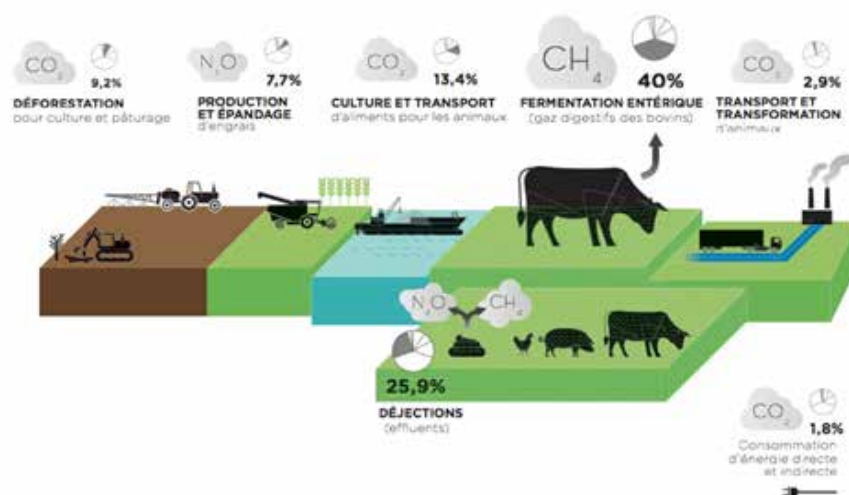
Autre exemple : où en est le projet de vélos électriques entre les gares et points névralgiques des communes avoisinantes ? Si je devais calculer le nombre de trajets A/R en « voiture » vers la gare pour déposer et rechercher mes fils, et si on les multipliait par le nombre de familles lasnoises concernées ? Un lamentable échec de mise en œuvre. Si nous avions pu alternativement profiter de ces vélos électriques depuis 2020 pour tous nos jeunes et moins jeunes, de 14-15 ans à 77 ans quelle belle réduction d'empreinte écologique Lasne aurait pu afficher fièrement !!!!

Je terminerai par une note positive, une réflexion partagée par ces jeunes bénévoles de la Fresque du Climat : l'effet boule de neige du partage de l'information, la conscientisation de plus en plus large des écogestes de tous les jours, permettent de passer à l'action tant au niveau personnel que professionnel. N'oublions pas le pouvoir de l'influence.

Tatiana Lequime

¹ La ferme du Lanternier à Plancenoit, les légumes de Tom à Chapelle sSt Lambert, les Paniers de la Papelette, La Ruche qui dit Oui, Filons Vert,... etc....

FIGURE 1. ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ISSUES DE L'ÉLEVAGE
Contribution respective de chaque étape du processus





Les chemins et sentiers de Lasne (37)

Le sentier n°71(Oh) du Mayeur dans son trajet vers la Chaussée de Louvain (suite et fin !)

NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisqu'un même numéro peut être présent dans différents villages (La=Lasne)

En 2013, dans le bulletin 96, j'écrivais ceci concernant le sentier 71 :



« ...Nous le remontons jusqu'au point A de la carte en lisière des champs et au carrefour du Sentier 73. De là, selon la carte, le sentier se poursuit à travers champs jusqu'à la chaussée de Louvain qu'il franchit pour continuer ensuite jusqu'à Gaillemarde, porte de la forêt de Soignes. Ce trajet n'est malheureusement plus possible actuellement, le sentier étant bloqué par un lotissement situé au point B. »

Neuf ans plus tard, en 2022, dans le bulletin n°131, je reparlais du problème:

« Après le point A qui marque son croisement avec le sentier 73, le sentier du Mayeur continue tout droit à travers champs, croise une pâture pour

chevaux où des tourniquets devraient être placés et butte sur un lotissement (point B) qui ne permet pas l'accès à la chaussée de Louvain ...

« ...Nous pouvons donc espérer la réouverture de cette portion du sentier pour le début de l'automne. »

Je me basais pour faire cette annonce sur des informations reçues de la commune. Hélas rien ne s'est fait comme prévu et la situation est restée bloquée jusqu'en fin 2023.

Mais maintenant, ça y est, je peux vous annoncer que cette portion du sentier du Mayeur est aujourd'hui tout à fait accessible !!!

Après avoir traversé la Chaussée de Louvain, vous retrouvez donc le sentier 71 qui vous emmène jusqu'à Gaillemarde. !

Pour que tout soit parfait sur cet emblématique sentier de Lasne, il reste malheureusement à régler le problème du tronçon entre le Vieux chemin de Wavre et la route des Marnières, tronçon pour lequel des actions ont été entreprises par la commune mais actuellement sans résultats ! Croisons les doigts pour que là aussi les choses se débloquent !

Philippe Dewael



Y a-t-il encore des moineaux à Lasne ? Suite de l'enquête

Pour rappel, le moineau est en déclin prononcé partout en Europe.

Une des causes principales est la disparition de son logement. Rénovation, isolation, construction ont obstrué les cavités que les murs et les toits offraient sans compter. (1)

Cependant, il est important que la biodiversité « ordinaire » soit maintenue, elle aussi.

Suite à l'article paru dans le dernier bulletin de Lasne Nature (hiver 2023), une douzaine de Lasnois ont réagi pour signaler la présence de moineaux chez eux. L'enquête se

poursuit. Si vous avez des moineaux chez vous ou si vous avez connaissance d'endroits où il y en a encore, merci de nous le signaler, soit par mail : moineaux.1380@gmail.com ou par sms au 0473/55.88.65

Merci pour votre collaboration !

Anne de Callataÿ

Pour en savoir plus : www.moineaux-biodiversite.be

(1) Le cahier des Moineaux pp 1 et 18 (Maison ecohuis – commune de St Gilles)



Une heure pour la Terre

A vos agendas

Cette année, la mobilisation internationale du WWF 'Une heure pour la Terre' se déroulera le samedi 23 mars 2024.

A 20h30, heure locale, tous les citoyens du monde sont invités à éteindre les lumières et à couper tous les appareils électriques non essentiels pendant une heure.

Un geste symbolique pour contribuer à l'économie d'énergie, à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité.

Et les résultats sont significatifs : les émissions de CO2 sont réduites de plusieurs centaines de milliers de tonnes chaque année dans le monde grâce à cette seule heure de coupure.

Un peu d'histoire

Cette mobilisation a commencé à Sydney, en Australie, le 31 mars 2007. Le WWF voulait y

sensibiliser la population à l'augmentation exponentielle de la consommation d'électricité et aux conséquences environnementales dramatiques de celle-ci pour la planète.

Le succès mondial de l'événement est tel que depuis, chaque année, des millions de personnes et une multitude d'entreprises organisent des événements à cette occasion. De nombreuses grandes villes dans plus de 190 pays éteignent également l'éclairage de milliers de monuments emblématiques pendant une heure.

Parce que le jeu en vaut la chandelle...

Chacun d'entre nous peut se joindre, à sa façon, au mouvement ce soir-là, pour que la planète se ressource... et nous aussi : seul à la maison avec un bon livre, en famille ou avec des amis, autour d'un dîner ou d'un jeu de société... à la lueur des bougies...

F. Bernabei & P. Metens





Plan Wallonie piétonne 2030

Adopté le 12 octobre dernier par le Gouvernement de Wallonie, le Plan Wallonie piétonne 2030 est maintenant consultable en version numérique, avec une mise en page claire et agréable pour toute personne intéressée.

Ce plan reprend un ensemble de mesures qui visent à favoriser les déplacements à pied. En effet, alors qu'elle constitue le premier moyen de locomotion des personnes, et le plus naturel, la marche doit actuellement être encouragée en redonnant au piéton sa place dans l'espace public.

Les raisons ne manquent pas : améliorer notre santé et notre bien-être, faire des économies, rendre notre environnement plus convivial, limiter notre empreinte écologique... La marche à pied complète d'ailleurs très bien les transports collectifs pour les premiers et derniers kilomètres.

Un certain nombre d'actions reprises dans le Plan sont déjà mises en œuvre ou le seront prochainement. Beaucoup d'autres suivront.

Le Plan Wallonie piétonne s'articule autour de quatre volets, sur lesquels il convient de travailler simultanément :

- La Gouvernance :
Instaurer une culture piétonne auprès des institutions et autres acteurs, via un plan de formation et une mise en réseau, assurer le monitoring des actions, faire évoluer la réglementation...
- Les Aménagements :
Définir des réseaux utilitaires ou récréatifs, investir dans les bons aménagements aux bons endroits...
- Les Services :
Offrir aux piétons des services, des formations et des actions encourageant les déplacements à pied, animer l'espace public...

- La Communication et la Sensibilisation :
Informar et mobiliser les usagers, organiser des événements...

En binôme avec le Plan Wallonie cyclable, le Plan Wallonie piétonne structure maintenant la politique wallonne en matière de Mobilité active.

Vous pouvez consulter ce plan sur :
<https://mobilite.wallonie.be/files/politiques-mobilite/Plan-wallonie-pietonne-2023.pdf>



Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Jeudi 28 mars 2024 à 20 h, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

À l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2022-2023
2. Rapport financier de l'exercice
3. Décharge aux administrateurs
4. Perspectives et budget pour l'exercice 2024
5. Nomination des administrateurs pour la période 2024- 2028
6. Divers

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale. Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels. Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (deux procurations au maximum). L'Assemblée Générale est ouverte à tous.



Petite Chouette



Les animaux du Bois de Quat'Sous

Une grenouille



Mène ton enquête



Si tu vois des têtards dans un étang, essaie de déterminer s'ils deviendront des grenouilles ou des tritons. Tous ont des branchies extérieures et une queue. Mais le têtard du triton est plus

petit et plus fin. Ses pattes de devant poussent avant celles de derrière. (L'inverse pour la grenouille.) Enfin, la grenouille perd sa queue et le triton la garde.

Le cycle de vie de la grenouille



OEUFS

Des œufs de grenouille qui flottent dans un étang : ces groupes d'œufs qui flottent s'appellent des "masses d'œufs". Les grenouilles peuvent pondre jusqu'à 4 000 œufs en même temps !

TÊTARDS

Des têtards sortent de l'œuf avec des branchies, une bouche et une queue peu développées. Au bout de 7 à 10 jours, les têtards commencent à nager et à manger des algues.



TÊTARDS

(avec 2 pattes)

Entre la 6e et la 9e semaine, le têtard commence à former ses pattes. Son corps continue à se développer, formant une tête plus distincte. Pendant cette étape, les têtards mangent des insectes et des plantes mortes.



GRENOUILLE

À la 12e semaine, le têtard n'a plus qu'un moignon de queue. Le têtard ressemble à une petite grenouille. Il a des poumons, des pattes, une peau et des yeux adaptés à la vie sur la terre.



GRENOUILLE

Entre la 12e et la 16e semaine, la queue du têtard rétrécit, les poumons se développent et les pattes arrière grandissent, et on obtient une grenouille.

LesMinis



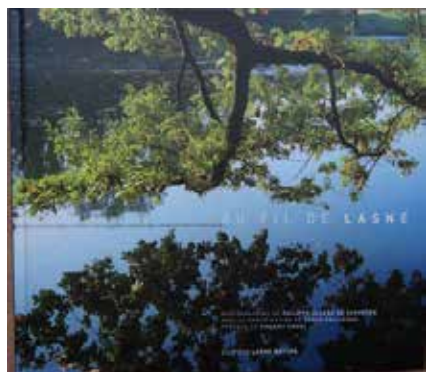
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 7,30 €.



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2
«15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3
«10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,38 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 7,30 €.



Nos cartes

Carte IGN au 1/10000
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,92 €.

Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4,38 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be



Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.

Prix : 15 € + frais d'expédition de 4,38 €.

PROMOTION à 10 €



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,92 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



Agenda

Mars 2024	
Samedi 16	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
Dimanche 24	Marche Départ à 10 h du parking Folon à La Hulpe. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations 02 633 37 76
Jeudi 28	AG annuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
Avril 2024	
Dimanche 14	Visite de la réserve naturelle domaniale de Genappe - voir page 7
Samedi 20	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
Dimanche 21	Marche Départ à 10 h du Centre Sportif de Lasne, route d'Ohain, 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 25	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
Mai 2024	
Vendredi 3 au Dimanche 5	Les Jardins d'Aywiers : La Fête des Plantes et du Jardin de 10 à 18 h. Lasne Nature sera présente sur le site.
Jeudi 30	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Objectif zéro déchet

Depuis que l'on peut mettre presque tout le plastique dans le sac bleu, on se rend compte concrètement de la quantité hallucinante de plastique, le plus souvent à usage unique, que nous « consommons » !

Heureusement, de plus en plus de produits sont proposés dans des emballages en papier ou carton ou en vrac. Ayons le réflexe de les privilégier.....



La nature dans nos Réserves de mars à mai

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Épine et du Ru Milhous en mars, avril et mai



Anodonte (*Anodonta anatina*)

Les anodontes sont des mollusques bivalves, souvent appelés moules d'eau douce. Ils sont reconnaissables par leur très grande taille, jusqu'à 20 cm, ce qui en fait le plus grand mollusque d'eau douce européen.

Ils ont une longévité (hors prédation par les rats musqués ou les hérons ...) pouvant dépasser 150 ans.

Le corps mou est protégé par une solide coquille composée de deux valves symétriques (d'où l'appellation bivalve) dont l'intérieur est nacré, réunies par un ligament souple. Ces coquilles sont blanchâtres ou jaune verdâtre, avec des stries d'accroissement très nettes grâce auxquelles on peut connaître son âge suivant les saisons. Il vit dans les fleuves et les rivières, dans des zones à faible courant, au fond de l'eau. Ils laissent généralement entrevoir une partie de leur coquille, le reste étant enfoncé dans le sable et la vase. Les anodontes respirent à l'aide de siphons qu'ils déploient quand ils ouvrent leur coquille. Pour se nourrir, ils entrouvrent légèrement leur coquille afin de filtrer des petites particules (matière organique, micro-organismes) en suspension dans l'eau. Au moindre dérangement, la coquille se referme aussitôt. Ils participent à la purification de l'eau car ils ont la faculté d'absorber les polluants (métaux lourds...) dans leurs tissus.

Les anodontes se déplacent lentement grâce à une sorte de pied musclé et flexible.

Leur mode de reproduction est assez particulier, car lorsque les œufs éclosent, ils libèrent des larves, qui ont besoin de parasiter un certain temps des poissons pour se développer. Elles se fixent entre les écailles et attendent d'avoir développé suffisamment leur coquille avant de se séparer de leur hôte. Les anodontes peuvent parfois devenir hermaphrodites en cas d'isolement.

Lamier pourpre (*Lamium purpureum*)

Cette belle petite plante est souvent aussi appelée ortie rouge pour ses feuilles ressemblant à celles de l'ortie.

On la trouve dans les terrains vagues, les potagers

ou au bord des chemins. Certains la traitent parfois de « mauvaise herbe »

Les lamiers pourpres germent en hiver ou à l'automne et sont annuels. Ils fleurissent déjà au mois de mars. Ses fleurs roses à violettes sont divisées en deux lèvres et se présentent à l'aisselle des feuilles supérieures.



C'est une plante aromatique qui dégage une odeur poivrée lorsque l'on froisse son feuillage. Elle est facile à déterminer avec sa tige de section carrée. Les feuilles lavées et broyées sont un excellent désinfectant et cicatrisant, en cataplasme sur les plaies. Il est également antidiarrhéique et diurétique.

Grand bombyle (*Omblytus major*)

Cet insecte très velu ressemble à un bourdon, mais il appartient à l'ordre des diptères.

Il est assez répandu et on le trouve dans les lisières de forêts ou dans les jardins.

Le grand bombyle prélève le nectar des fleurs avec sa longue trompe (rostre) en volant sur place. On le reconnaît aussi à la bande brun foncé sur le bord antérieur des ailes.

La femelle vole également sur place près de l'entrée des nids d'abeilles sauvages pour y jeter ses œufs. Les larves pénètrent ensuite dans le nid pour se nourrir dans un premier temps des provisions des abeilles, et ensuite de leurs larves.

